

**EUREX FIDUCIAIRE
EUROPEENNE**

Société de
Commissaires aux
Comptes inscrite sur
la liste nationale des
Commissaires aux
Comptes rattachée à la
CRCC de Chambéry

Chambre de Commerce et d'Industrie**Territoriale de la Savoie****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2019

5 rue Salteur

73024 CHAMBERY CEDEX

Ce rapport contient 22 pages

EUREX FIDUCIAIRE EUROPÉENNE

SAS au capital de 1.958.624 euros - Siren n° 385 274 196 RC Annecy - TVA FR 88 385 274 196 - Code Naf 6920 Z

Siège Social : 1 rue du Champ de la Vigne - CS 40074 - 74603 Seynod Cedex

Bureau d'Aix-les-Bains/Chambéry : 40 rue de la Françon - 73420 Voglans - Tél : 04 79 54 44 05

E.mail : eurex.chambery@eurex.fr - www.eurex.fr

Bureau d'Albertville : 15 rue de la République - 73200 Albertville - Tél : 04 79 37 84 49

Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de la Savoie

5 rue Salteur

73024 CHAMBERY CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Aux membres de La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de la Savoie,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'EPN Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de la Savoie relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Commission des finances le 5 Mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'EPN à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL d'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes annuels :

« L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales de l'environnement économique mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre situation postérieurement à la date de clôture, sans toutefois :

- remettre en cause la convention de continuité d'exploitation
- sans avoir un impact significatif sur un seul poste du bilan et/ou du compte de résultat ».

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la Commission des finances arrêté au 5 Mai 2020 et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale. S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'EPN ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Commission des Finances.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre EPN.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Voglans, le 07 Mai 2020

EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE

Alexandre BOUTARIN

Commissaire aux comptes

ANNEXE AU RAPPORT

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/2019 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/2018 Durée 12 mois
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
ACTIF IMMOBILISE :				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP.	300 798,52	300 551,84	246,68	283,23
FONDS COMMERCIAL (1)				
AUTRES				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
TERRAINS	412 434,05		412 434,05	412 434,05
CONSTRUCTIONS	10 863 127,28	5 286 752,32	5 576 374,96	5 969 367,58
INST. TECHN. MATER. ET OUTIL.	13 709,82	10 023,58	3 686,24	4 135,24
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOR.	581 877,33	522 466,13	59 411,20	74 805,35
IMMOB. CORPORELLES EN COURS				5 144,56
IMMOBIL MISES EN CONCESSION				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :				
PARTICIPATIONS	644 023,05	540 836,65	103 186,40	103 186,40
CREANC.RATTACH. A DES PARTICIP.	2 227 178,99	221 976,36	2 005 202,63	1 725 202,63
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
PRETS AVGES INTER-SERV ACCORD.				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANC.	10 208,00		10 208,00	11 678,63
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 053 357,04	6 882 606,88	8 170 750,16	8 306 237,67
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS :				
AVANCES ET ACPTEES VERS/. CDES	5 593,47		5 593,47	3 572,66
CREANCES D'EXPLOITATION : (3)				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	554 908,61	66 751,06	488 157,55	595 674,46
AUTRES CREANCES	461 169,22		461 169,22	608 047,49
CREANCES DIVERSES(3)				
CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
ACTIONS PROPRES				
TITRES	1 400 000,00		1 400 000,00	1 400 000,00
DISPONIBILITES	2 462 831,89		2 462 831,89	2 215 657,53
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	8 680,98		8 680,98	15 751,58
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 893 184,17	66 751,06	4 826 433,11	4 838 703,72
CHARGES A REP.S/PLUS. EXERC. III				
PRIMES DE REMB. DES OBLIGAT. IV				
ECART DE CONVERSION ACTIF V				
TOTAL ACTIF	19 946 541,21	6 949 357,94	12 997 183,27	13 144 941,39
(1) DONT DROIT AU BAIL				
(2) DONT A MOINS D'UN AN				
(3) DONT A PLUS D'UN AN				

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/2019 Durée 12 mois	Clôture 31/12/2018 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL	70 633,20	70 633,20
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT APPORTS		
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVES :		
RESERVE LEGALE		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES REGLEMENTEES		
AUTRES	79 405,00	79 405,00
REPORT A NOUVEAU	5 235 690,39	5 343 232,65
RESULTAT DE L'EXERCICE	858 191,36	(107 542,26)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 375 565,13	3 635 427,82
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 619 485,08	9 021 156,41
AUTRES FONDS PROPRES		
DROITS DU CONCEDANT		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROD. EMISSIONS TITRES PARTICIP.		
FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION		
EFFORT DE CONSTRUCTION		
TOTAL EFFORT CONSTRUCTION		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	1 871 380,10	2 245 205,04
TOTAL PROV. RISQ. & CHAR	1 871 380,10	2 245 205,04
DETTES (1)		
DETTES FINANCIERES :		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENT		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	315 752,00	315 752,00
PRETS AVANCES RECUS INTER SERVICES		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDE		538,36
DETTES D'EXPLOITATION :		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHE	420 990,32	671 520,32
DETTES FISCALES ET SOCIALES	11 357,73	16 947,90
AUTRES		
DETTES DIVERSES :		
DETTES SUR IMMO ET CPTES RATTACHES	21 450,17	905,98
DETTES FISCALES (IMPOT SUR LES BENEFICES)		
AUTRES DETTES	730 377,96	865 792,63
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	6 389,91	7 122,75
TOTAL DETTES	1 506 318,09	1 878 579,94
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
TOTAL PASSIF	12 997 183,27	13 144 941,39
(1) DONT A PLUS D'UN AN DONT A MOINS D'UN AN		
(2) Dt CONCOURS BANC. COURANTS & SLD CRED. B		

Périmètre SAVOIE
 REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
 En euros
 DATE 2019

FONCTIONNEMENT - PRODUITS -

Produits	Budget Exécuté 2018 (A)	Budget Rectificatif 2019 (B)	Budget Exécuté 2019 (C)	Différence (D) = (C)-(B)
Produits d'exploitation :				
Ressources fiscales (A)	4 000 629	3 358 245	3 388 642	30 397
Ventes de marchandises	16 396	13 000	21 752	8 752
Production vendue (biens et services) (a)	1 230 732	1 337 114	1 387 961	50 847
Sous-total (B) - Montant net du chiffre d'affaires (b)	1 247 127	1 350 114	1 409 712	59 598
Production stockée (c)				
Production immobilisée				
Ressources d'origine publique et subventions d'exploitation	346 125	269 915	263 182	-6 734
Reprises sur provisions (et amort), transferts de charges	542 134	449 672	438 011	-11 661
Autres produits	5 425	1 500	1 229	-271
Contributions reçues des services				
Sous-total (C)	893 684	721 087	702 422	-18 665
TOTAL (A+B+C) = I	6 141 440	5 429 446	5 500 776	71 330
Quotes-parts de résultats sur opérations en commun (II)				
Produits financiers :				
De participation (2)		13 000		-13 000
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	57 512	66 815	88 689	21 874
Reprises sur provisions et transferts de charges	100	150 000	280 000	130 000
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL III	57 612	229 815	368 689	138 874
Produits exceptionnels :				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	259 899	260 000	259 863	-137
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL IV	259 899	260 000	259 863	-137
Total des produits (I + II + III + IV)	6 458 951	5 919 261	6 129 328	210 067
Solde débiteur = perte (3)	107 542	923	0	-923
TOTAL GENERAL	6 566 494	5 920 184	6 129 328	209 143

- 1) Dont produits afférents des exercices antérieurs
 2) Dont produits concernant les entreprises liées
 3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de

(*) Le budget voté correspond au budget rectificatif ou, à défaut, au budget primitif

- a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes (des éléments de 708 peuvent être affectés aux ventes de marchandises)
 b) Activité professionnelle normale et courante
 c) Stock final moins stock initial : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-)

Périmètre SAVOIE
 REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
 En euros
 DATE 2019

FONCTIONNEMENT - CHARGES -

Charges	Budget Exécuté	Budget Rectificatif	Budget Exécuté	Différence (D) = (C)-(B)
	2018 (A)	2019 (B)	2019 (C)	
Charges d'exploitation (1) :				
Parts contributives (A)				
Achats de marchandises (a) Variation de stock (b)	21 081	9 000	18 962	9 962
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a) Variation de stock (b)	916	400	1 023	623
Autres achats et charges externes (*)	4 661 585	4 814 080	4 577 886	-236 195
Impôts, taxes et versements assimilés	136 643	148 512	136 653	-11 859
Salaires et traitements	-18 016	-53 561	-47 045	6 517
Charges sociales	90 419	-29 991	-26 391	3 600
Dotations aux amortissements et aux provisions Sur immobilisations : dotations aux amortissements (c) Sur immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions	439 017	450 000	435 868	-14 132
Pour risques et charges : dotations aux provisions	25 149	20 000	18 878	-1 122
Autres charges	919 180	506 544	88 520	-418 024
Contributions versées aux services	82 042	51 000	62 581	11 581
Sous-total (B)	6 358 017	5 915 984	5 266 936	-649 048
TOTAL (A+B) = I	6 358 017	5 915 984	5 266 936	-649 048
Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun (II)				
Charges financières :				
Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (2) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de VMP	66 609			
TOTAL III	66 609			
Charges exceptionnelles :				
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux provisions	141 868	4 200	4 200	
TOTAL IV	141 868	4 200	4 200	
Impôts sur les bénéfices (V)				
Total des charges (I + II + III + IV + V)	6 566 494	5 920 184	5 271 136	-649 048
Solde créditeur = bénéfice (3)			858 191,36	858 191
TOTAL GENERAL	6 566 494	5 920 184	6 129 328	209 143

Y compris :

redevance de crédit-bail mobilier 6122

redevance de crédit-bail immobilier 6125

1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

2) Dont intérêts concernant les entreprises liées

3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de

** Le budget voté correspond au budget rectificatif ou, à défaut, au budget primitif

a) Y compris droits de douane

b) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-)

c) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir



Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie

Annexe aux comptes annuels

de l'exercice clos le

31 décembre 2019

Montants exprimés en Euro

La présente annexe aux comptes annuels de l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2019 comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan dont le total s'établit à 12 997 183,27 € et au compte de résultat qui se solde par un résultat net positif de 858 191,36 €.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire, ne sont mentionnés que pour autant qu'ils ont une importance significative.

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales de l'environnement économique mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre situation postérieurement à la date de clôture, sans toutefois :

- remettre en cause la convention de continuité d'exploitation
- sans avoir un impact significatif sur un seul poste du bilan et/ou du compte de résultat.

Table des matières

1 Principes, règles et méthodes comptables

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

- 2.1.1 Tableau des immobilisations
- 2.1.2 Tableau des amortissements
- 2.1.3 Méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles
- 2.1.4 Méthode d'évaluation des immobilisations corporelles
- 2.1.5 Immobilisations financières
- 2.1.6 Créances immobilisées
- 2.1.7 Stocks
- 2.1.8 Créances
- 2.1.9 Comptes de régularisation

2.2 Passif

- 2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres
- 2.2.2 Subventions d'investissements
- 2.2.3 Provisions pour risques et charges
- 2.2.4 Dettes financières et autres dettes
- 2.2.5 Comptes de régularisation

3 Autres informations

- 3.1 Ventilation de l'effectif moyen par régime juridique
- 3.2 Ventilation des produits d'exploitation
- 3.3 Relations financières et engagements donnés avec A2G
- 3.4 Fonds ALIZE

1 Principes, règles et méthodes comptables.

Les comptes de l'exercice 2019 ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le décret du 18 juillet 1991, l'arrêté du 26 décembre 1991 et le plan comptable des Chambres de Commerce et d'Industrie défini par l'arrêté du 3 décembre 1991.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits majeurs de l'exercice :

- Baisse de la Taxe pour Frais de Chambre de 15% par rapport à 2018, ce qui représente une baisse de - 550 k€ (calcul effectué hors Fonds de Modernisation et Périquation perçu en 2018);
- Reprise de provision sur la valorisation des Titres et Compte Courant de la SCI Hermes à hauteur de 280 000€.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentat.	Diminut.	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles...	300.799			300.799
Immobilisations corporelles.....	11.844.152	26.996		11.871.148
Immobilisations en cours	5.145		5.145	0
Immobilisations financières	2.882.881		1.471	2.881.410
	15.032.977	26.996	6.616	15.053.357

2.1.2 Tableau des amortissements

Rubriques	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentat.	Diminut.	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles...	300.515	37		300.552
Immobilisations corporelles.....	5.383.411	435.832		5.819.242
	5.683.926	435.869		6.119.794

2.1.3 Méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Marques	Non amortissable	-
Logiciels	Linéaire	3 ans

2.1.4 Méthode d'évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans ; 50 ans
Installations générales et agencement des constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

■ Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

2.1.5 Immobilisations financières

Renseignements globaux sur les filiales et participations

Filiales et participations	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore rembours.	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	Observations
	Brute	Nette				
Participations : - françaises.....	2.871.202	2.108.389			3.110	
Avance faite à A2G			0			

2.1.6 Créances immobilisées

- Principaux mouvements

Reprise de provision sur valorisation des Titres et Compte Courant de a SCI Hermes à hauteur de 280.000€ ;

2.1.7 Créances

2.1.7.1 Classement par échéances

Créances	Montant brut	A - 1 an	A + 1 an
<u>Créances de l'actif immobilisé :</u>			
- participations.....	2.227.179		2.227.179
- Avance remboursable (1).....	0	0	
- dépôts et cautionnements.....	10.208		10.208
<u>Créances de l'actif circulant :</u>			
- clients et comptes rattachés.....	554.909	407.578	147.331
- autres créances.....	461.169	257.296	203.873
- charges constatées d'avance.....	8.681	8.681	
Total	3.262.146	673.555	2.588.591
(1) avances accordées dans l'exercice.....			
(1) avances remboursées dans l'exercice.....			

2.1.7.2 Produits à recevoir rattachés aux créances

Produits à recevoir	Montant
Créances clients et comptes rattachés.....	385.364
Fournisseurs.....	104
Subventions et divers.....	366.538
	752.007

2.1.7.3 Autres informations significatives

Les éléments de l'actif circulant sont inscrits pour leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant, des provisions destinées à les ramener à leur valeur actuelle.

2.1.8 Compte de régularisation

2.1.8.1 Charges constatées d'avance

■ Charges locatives	4.345
■ Abonnements	941
■ Location Informatique, Licence, Noms de domaine.....	1.377
■ Entretien, maintenance.....	312
■ Services extérieurs	1.706
TOTAL	8.681

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres et autres fonds

	Début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Fin d'exercice
Capital : dotation de base	70.633	-	-	70.633
Fonds de prévention et solidarité	79.405	-	-	79.405
Report à nouveau	5.343.232		107.542	5.235.690
Résultat de l'exercice	- 107.542	965.733		858.191
Subventions d'investissement	3.635.428		259.863	3.375.565
Total	9.021.156	965.733	367.405	9.619.485

2.2.2 Subventions d'investissements

Mouvements des subventions d'investissement reçues

Rubriques	Début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
- Subventions d'investiss. brutes...	5.205.791			5.205.791
- Subventions inscrites au compte de résultat.....	-1.570.363	-259.863		-1.830.226
Subventions d'investiss. nettes	3.635.428	-259.863	-	3.375.565

2.2.3 Provisions pour risques et charges

2.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour Risques et Charges				
- Prov. Indem. départ à la retraite	287.585	52.391		339.976
- Prov. Pour impôts	0			0
- Prov. Pour restructuration	518.161	21.129		539.290
- Autres provisions pour charges	1.373.451	15.000	460.496	927.955
- Prov. Allocation ancienneté	66.008		1.849	64.159
	2.245.205	88.520	462.345	1.871.380
Provisions pour dépréciation				
- sur immo. Financières	1.042.813		280.000	762.813
- sur comptes clients	53.201	13.550		66.751
- sur autres créances	0			0
	1.096.014	13.550	280.000	829.564
TOTAL	3.341.219	102.070	742.345	2.700.944
Dont dotation et reprises :				
- d'exploitation		102.070	462.345	
- financières			280.000	
- exceptionnelles				

2.2.3.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

Elles sont estimées en fonction des données connues de la société à la date de clôture de l'exercice.

2.2.3.3 Evaluation des provisions pour dépréciation

La méthode comptable pour la valorisation des Parts et Compte Courant de la SCI Hermès a été revue en 2018.

Une évaluation du site détenu par cette SCI, nous a permis en 2018 d'établir une actualisation de la valeur des titres en tenant compte de la valeur vénale du bâtiment.

La CCI Savoie a opté pour une valorisation des Parts et C/C de la SCI HERMES basée sur la valeur vénale, avec actualisation annuelle par rapport à la dette financière et actualisation tous les 3 ans (sauf évènement de marché) par nouvelle estimation de site.

Nous avons donc procédé à l'actualisation annuelle par rapport à la dette financière de la SCI Hermès, ce qui nous amène à reprendre la provision des Titres et Compte Courant à hauteur de 280.000€ au titre de 2019.

2.2.4 Dettes financières et autres dettes

2.2.4.1 Classement par échéance

	Montant brut	A - 1 an	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Dettes financières :				
- Compte d'attente bancaire	0			
- Emprunts et dettes auprès Ets crédit	0			
- Emprunts & dettes financières divers	315.752			315.752
Avances et acomptes reçus s/ commandes	0			
Dettes fournisseurs & comptes rattachés...	420.990	420.990		
Dettes fiscales & sociales.....	11.358	11.358		
Dettes s/immob. et cptes rattachés.	21.450	21.450		
Autres dettes.....	730.378	730.378		
Produits constatés d'avance.....	6.390	6.390		
	1.506.318	1.190.566		315.752
Emprunts remboursés dans l'exercice	-			
Emprunts souscrits dans l'exercice	-			

2.2.4.2 Détail des charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	166.889
Dettes fiscales et sociales.....	11.358
Dettes fournisseurs sur immobilisations.....	6.155
Autres dettes.....	730.378
TOTAL	914.780

2.2.5 Compte de régularisation

2.2.5.1 Détail des produits constatés d'avance

■ Avance subvention.....	1.583
■ Abonnement Services divers	17
■ Location d'Emplacement.....	4.790
TOTAL	6.390

Troisième partie – Autres informations

3.1 Ventilation de l'effectif moyen salarié par régime juridique

	Effectif salarié	Effectif mis à disposition
Statutaires.....	-	51,18
CDD.....	-	4,45
Vacataires.....	-	-
Total	-	55,63

3.2 Ventilation des produits d'exploitation

	k€
Ressource Fiscale	3.389
Prestations et Refacturations	1.411
Subventions et partenariats	263
Reprise sur Provisions et amortissement	438
Total Produits d'exploitation	5.501

3.3 Relations financières et engagements donnés avec A2G-INSEEC

Solde des opérations au 31/12/2019

	€
Actif	
- Avance de trésorerie	0
- Créance A2G	20.072
- Compte client A2G-INSEEC Alpes-Savoie	119.457
Passif	
- Dépôt garantie reçu (loyer)	
- Compte fournisseur A2G-INSEEC Alpes-Savoie	30.000
Compte de résultat	
<u>Charges de fonctionnement</u>	
- Subvention d'équilibre	-
- Charges refacturables (personnel, ...)	60.405
<u>Produits de fonctionnement</u>	
- Produits financiers pour l'avance de trésorerie	-
- Remboursement des charges refacturables	60.405
- Loyers	360.000

Signature le 18/12/2012 d'un protocole d'accord entre la CCIT de la Savoie et A2G, CEFAS, SFEAS, CEE Rhône-Alpes, SFEF.

Garantie sociale : obligation de garantie de la CCIT de la Savoie à hauteur de :

- 500 000 € pour tous Préjudices concernant les aspects sociaux qui pourraient survenir au cours des trois années suivant la Date du Closing, soit le 18/12/2012 ;
- 300 000 € pour tous Préjudices concernant les aspects sociaux qui pourraient survenir à compter de la quatrième année suivant la Date de Closing ;
- 100 000 € pour tous Préjudices concernant les aspects sociaux qui pourraient survenir à compter de la cinquième année suivant la Date de Closing ;

Taxe d'apprentissage : la CCIT de la Savoie s'engage à reverser le montant maximal de la taxe d'apprentissage collectée aux entités A2G, CEFAS et SFEAS pendant une durée de 9 ans (fin le 31/12/2021).

3.4 Fonds ALIZE

Par convention signée en date du 14 mai 2018, la Préfecture de Savoie et l'association ASTREES nous ont confié la gestion des fonds Alizé.

Ces fonds ALIZE, s'élèvent au 31/12/2019 à 438.653€.

Ces fonds apparaissent donc dans les disponibilités de la CCI Savoie, et sont en contrepartie comptabilisés en compte 467810 autres débiteurs et créditeurs divers.